

undefined - lundi 10 juillet 2023

Actu locale | Crestois - Diois

SAILLANS

Un nouveau service à la mairie pour les cartes d'identité et passeports



Muriel Martin, adjointe administrative principale à la mairie, se réjouit de la mise en place de ce nouveau service qui facilite la demande ou le renouvellement d'une carte d'identité ou d'un passeport.

Voilà maintenant plus d'une semaine qu'à la mairie, il est possible d'effectuer les démarches pour créer ou renouveler ses documents d'identité.

Depuis début juillet, il est possible d'effectuer les démarches pour la demande ou le renouvellement d'une carte d'identité ou d'un passeport à la mairie. Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre du dispositif "Urgences titres", mis en place par l'État pour réduire les délais de délivrance. Le secrétariat de la mairie a été équipé du matériel nécessaire et le personnel a été formé. Tout d'abord, il faut effectuer une pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des titres sécurisés (ANTS), puis prendre rendez-vous avec la mairie pour déposer sa demande. Ensuite, lorsque le titre est prêt, il faut reprendre rendez-vous pour sa délivrance. Tout cela peut se faire directement sur le site Internet de la commune (<https://mairiedesaillans26.fr>), ce qui permet de gagner du temps et d'éviter des déplacements. En cas de difficultés pour faire les démarches en ligne, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec la mairie par téléphone.

04.75.21.51.52